



Fédération Syndicale Unitaire
Section de l'Université d'Orléans
(SNESUP-FSU et SNASUB-FSU)
Bureau 203 - bâtiment de Physique-Chimie
BP 6749 - 45067 Orléans cedex 2



PRENDRE SOIN DES ÉTUDIANTES ET DES PERSONNELS, GARANTIR L'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

Lettre ouverte FSU (SNESUP et SNASUB)
du 10 avril 2020, université d'Orléans

Le SNESUP-FSU et le SNASUB-FSU de l'université d'Orléans appellent la Présidence de l'université, le CROUS et le Rectorat à augmenter de manière très significative et rapide les aides encore timidement déployées auprès des étudiant·e·s les plus en difficultés, qui sont manifestement très nombreux. Les loyers du CROUS doivent être suspendus immédiatement, tout doit être mis en œuvre pour permettre aux étudiant·es de s'alimenter correctement.

Nous demandons le versement immédiat d'une subvention de l'UO au CROUS, dont l'utilisation fera l'objet d'un compte-rendu détaillé, sur les crédits 2020 de la CVEC, pour une aide directe envers les étudiant·e·s en difficulté.

Le SNESUP-FSU et le SNASUB-FSU alertent également la présidence sur la situation des personnels, et appellent à une position claire sur la question des évaluations.

Nos collègues, enseignant·es, enseignant·es-chercheur·es et Biatoss, font beaucoup et du mieux qu'elles/ils peuvent pour faire fonctionner les services vitaux (de la paie, du réseau informatique, des scolarités, de la communication, de la bibliothèque, de la recherche, de l'enseignement, etc.) et pour aider, dans la mesure de leurs moyens, les personnels et les usagers à traverser la période actuelle. Nos collègues n'ont rien demandé, rien choisi, elles/ils subissent aussi. A l'instar des étudiant·e·s, leurs conditions de travail confiné sont très disparates (maladie, garde d'enfants, outils informatiques inadaptés...).

Pourtant, au travers de différents courriers, des injonctions nous sont données, pour certaines contradictoires.

- Tous les personnels ont d'abord reçu des demandes d'autodéclaration soit en "télétravail" (en réalité travail à distance non conventionné), soit en ASA, sans aucune explication de l'impact de ces déclarations. Ensuite, la présidence a annoncé en instance (CHSCT et CT) que cela ne concernait que certaines catégories et que l'impact serait minime... mais aucun correctif n'a été porté à ce jour.
- La non diffusion à tous du Plan de Continuité d'Activité et du Plan de Continuité Pédagogique contribue à des déclinaisons locales parfois autoritaires de ces plans, qui s'imposent aux agents sans aucune concertation possible.
- La modification de fait par la présidence de la procédure des congés en vigueur dans l'établissement pour ce mois d'avril 2020, sans avis préalable des instances représentatives des personnels.
- Dans certaines composantes les enseignant·es subissent des interventions dirigistes, en totale contradiction avec la liberté pédagogique.
- Par une note du 6 avril, les plafonds hebdomadaires d'heures de cours pour les PRAG/PRCE ont été rappelés (alors que, de fait, ils ne sont pas respectés en temps normal), sans aucune explication sur la finalité de cette note.

Ces injonctions, notamment liées à un contrôle indu des activités des collègues, peuvent tendre, au pire, à de l'intimidation voire du harcèlement. C'est pourquoi le SNESUP-FSU et le SNASUB-FSU ont mis en garde la présidence au cours des réunions du CHSCT le 26 mars et du Comité technique le 2 avril dernier. Ils ont alerté à la fois sur les manquements des Plans de Continuité et sur l'effet délétère de ces injonctions sur les personnels. Ces mises en gardes sont restées pour l'heure vaines, aussi nos organisations les réitérent aujourd'hui et demandent des garanties claires. Afin de tenir compte de ces situations, nous demandons à nouveau que l'Université s'engage explicitement à payer les heures prévues à l'ensemble des personnels, titulaires, CDD et vacataires. Il s'agit maintenant de rassurer l'ensemble des personnels.

Dans plusieurs composantes, la « continuité pédagogique », contestable et contestée tant elle exacerbe les différenciations sociales entre les étudiant·e·s, déjà présentes avant la crise actuelle, a considérablement augmenté la charge de travail des étudiant·e·s. Aujourd'hui, elles/ils nous avertissent de leur grande difficulté à répondre à des demandes issues de toute part et totalement inorganisées. Des composantes ont déjà planifié des examens en prévenant les étudiant·e·s que les exigences seront différentes puisqu'elles/ils pourront recourir à des aides extérieures. C'est une évaluation de compétences auxquelles les étudiant·e·s n'ont pas toujours été formé·e·s qui s'annonce.

D'une manière générale, le SNESUP-FSU et le SNASUB-FSU considèrent que toute évaluation des connaissances ne pouvant de fait respecter les conditions d'égalité de traitement de toutes les étudiantes et étudiants devrait être neutralisée pour l'obtention du semestre, ou ne servir que de manière positive pour les étudiant·e·s.

Il s'agit sérieusement de rassurer les étudiant·e·s !

Dans la situation actuelle, la communauté universitaire a besoin d'apaisement, ainsi que d'une direction claire à moyen terme. Aussi, nous demandons instamment à l'équipe présidentielle d'accepter de nous accorder un rendez-vous à distance.

Les sections Snasub-FSU et Snesup-FSU de l'université d'Orléans.